



Moselle

COMITE TECHNIQUE PARITAIRE LOCAL

Réunion du lundi 18 septembre 2006.

Du discours à la réalité ...

RAPPEL :

En introduction, rappelons que SUD Trésor avait demandé le report du CTPL et des CAP locales prévues à une date tardive, début juillet, qui ne permettait pas les meilleures conditions d'examen de leurs ordres du jour. La direction locale avait donné son accord sur le report du CTPL et du point de l'ordre du jour des CAP locales consacré aux recours en révision de notes. Il est évident que l'évocation des mouvements de mutations au 1^{er} septembre ne pouvait, quant à elle, être retardée.

Un CTPL a néanmoins été convoqué le 6 juillet, dans "l'urgence", pour informer les représentants du personnel de la création en Trésorerie Générale d'un emploi de Trésorier Principal à la tête du pôle Etat Recettes (Recouvrement Gestion/Contentieux/Produits divers/Recouvrement informatisé/Contrôle Redevance) ... Nous n'en dirons pas plus ... L'ordre du jour de cette réunion en plein début de la période estivale des vacances se suffit à lui-même !

Par contre, en évoquant les dernières CAP de recours en révisions de notes, nous reviendrons rapidement sur les CAP locales du 4 juillet qui n'ont pour autant pas bouleversé fondamentalement le paysage mosellan des SDT, malheureusement pour nos collègues qui effectuent des demandes de mutations ...

L'ordre du jour de ce CTPL du 18 septembre, débuté à 9h00, pouvait paraître a priori moins chargé que d'autres. Après le traditionnel **rapport d'activité des services 2005**, il faisait le **point sur l'exécution du B.O.P.** (Budget Opérationnel de Programme) tant **en matière de masse salariale et de plafond d'emplois (bilan d'étape que nous avons demandé lors d'un précédent CTPL)** que **de budget de fonctionnement**. Ce CTPL était également l'occasion de présenter les **plans** de l'espace qui devrait être dédié à l'accueil des personnels **des Domaines** et d'aborder l'état d'avancement des **travaux en TG**. La **réinstallation de la Trésorerie de Lorquin - dont nous avons pu constater le triste état lors de notre dernière visite de poste** - et celle de **la Trésorerie de Creutzwald** étaient également à l'ordre du jour, ainsi que les travaux de **rénovation de l'immeuble Schuman** qui accueillent les Trésoreries de Metz Esplanade et Metz Serpenoise. La **modification des horaires d'ouverture au public** des Trésoreries de **Sarreguemines Centre et Campagne** et **Sarreguemines Municipale** étaient enfin approuvées après plusieurs péripéties. Pour **Fénétrange**, il en était

de même sous réserve de l'acceptation par les personnels d'une ouverture supplémentaire d'un quart d'heure le vendredi, le prochain CTPL n'ayant pas lieu avant plusieurs mois.

Notre section départementale, SUD Trésor Moselle, avait en outre demandé la mise à l'ordre du jour de ce CTPL d'un bilan d'étape des compétences croisées - notre département étant l'un des 12 expérimentateurs - **et du déploiement d'HELIOS, suite à nos tournées de postes** du 1^{er} semestre dans les 18 trésoreries concernées par les compétences croisées et dans quatre postes déjà basculés sur HELIOS. **Le sujet suffisamment important nous semblait mériter en effet ce point et, d'ailleurs, il a occupé pour l'essentiel les débats du CTPL de midi à 14h00. Nous avons d'ailleurs demandé la nomination comme expert sur l'expérimentation des compétences croisées d'une collègue de Sierck lès Bains, confrontée en direct et concrètement au projet de nos ministres.**

RAPPORT D'ACTIVITE DES SERVICES 2005 :

Il s'agit d'un document synthétique qui devrait être mis en ligne sur l'Intranet départemental et qui est censé donner une image de nos services, pour une année donnée, à travers **quelques chiffres**, les **"indicateurs de performance"** et une présentation des **missions** et du **réseau**.

Table des matières :

Page 1 :
Rappel
Pages 1 à 7 :
CTPL du 18/9/06
Page 7 :
CAPL du 04/7/06
Pages 7 à 8 :
CAPL du 21/9/06
Page 8 :
Prochaines visites de postes

Dans ce document, SUD s'est essentiellement intéressé à quelques points dans la mesure où il ne s'agit pas d'attendre le rapport d'activité pour s'occuper des conditions d'exercice de nos missions. C'est d'ailleurs pourquoi nous n'avons pas attendu le rapport d'activité 2006 pour aborder compétences croisées et déploiement d'HELIOS ...

Quel service rendu à l'utilisateur ?

Par contre, **le rapport 2005 a été l'occasion de s'interroger sur les conditions dans lesquelles la qualité du service rendu à l'utilisateur était appréciée.** Ainsi nous sommes-nous interrogés sur les **enquêtes " appels mystère "** et avons-nous interpellé notre direction sur ce point. **Le sujet demeure mystérieux** puisque **l'administration locale n'a pas été en mesure de répondre à la demande de SUD** en indiquant qui se cachait derrière ces appels. Par contre, celle-ci nous a informé de la fréquence de ces enquêtes : celles-ci ont lieu tous les semestres et concernent à chaque fois des trésoreries différentes. **En 2005, 10 postes comptables ont reçu de tels appels. Malgré notre insistance, nous n'avons, par contre, pas pu obtenir la liste de ces postes ni celle des 7 trésoreries auditées.** Il nous a été répondu que les observations effectuées concernaient pour l'essentiel (9/10ème) des problèmes de mise à niveau formel pour des postes qui n'avaient pas été mis en situation de répondre favorablement aux indicateurs et où les dits problèmes ont été rapidement réglés. **Nous aurions pourtant aimé être en situation d'apprécier par nous-mêmes ces situations et en particulier les rapprocher des chiffres de l'O.R.E. (Outil de Répartition des Emplois) et de l'état des effectifs.**

Toujours au sujet de **l'enquête téléphonique réalisée en Moselle au 3^{ème} trimestre 2005, SUD s'est étonné, alors que les chiffres de notre département sont supérieurs en la matière à ceux du groupe 1** (le groupe auquel appartient la Trésorerie Générale de la Région Lorraine et de la Moselle) **que le rapport indique que " des efforts restent à fournir pour certains indicateurs de qualité tels que la levée de l'anonymat, l'indication des horaires d'ouverture des bureaux et l'information sur le conciliateur fiscal "**. La direction locale a, en fait, tempéré cette enquête en ayant à l'esprit les résultats du 1^{er} trimestre 2006. Qu'en sera-t-il pour le rapport d'activité 2006 ?...

L'administration a, par contre, donné satisfaction à SUD sur une autre de nos questions sur la composition des comités d'usagers, deux étant composés d'usagers particuliers, deux autres d'usagers professionnels. Il s'agit en fait d'associations de consommateurs, d'associations familiales, ... c'est-à-dire, d'après le Trésorier Payeur Général, d'une composition classique commune à la DGI, la DGCCRF, la DGCP. Ce type de comités est apparu avec le passage à l'euro. **Leurs compositions sera indiquée en annexe du compte-rendu du CTPL.**

A la lecture de ce rapport d'activité 2005, on a l'impression que le cours des choses s'écoule pour le mieux dans les services déconcentrés du Trésor Public de Moselle. Pourtant, la pression sur les agents n'a jamais semblé si forte ... Si les indicateurs de performance sont pour la plupart positifs, nous sommes en droit de nous demander : à quel prix ? La question des effectifs demeurent pour nous centrale et les efforts consentis par les personnels dans le cadre de l'évolution en cours de nos missions justifieraient amplement une revalorisation significative de leurs carrières et de leurs rémunérations. A nos ministres actuels ou à leurs successeurs d'en prendre conscience !

BUDGET OPERATIONNEL DE PROGRAMME : EXECUTION AU 31 AOUT 2006 :

Conformément à notre demande, un point a été fait sur l'exécution du B.O.P. en termes de masse salariale et de plafond d'emploi au 31 août 2006.

A cette date, les **dépenses de personnel** étaient exécutées à hauteur de 67,50 % de l'enveloppe initiale. Au 30 août, il apparaissait, dans les prévisions de l'outil OVALE (outil budgétaire permettant un suivi prévisionnel des dépenses de personnel), un déficit de crédit de 1,65 % du budget notifié par la Direction Générale (certains départements étant à - 4 %). Le budget départemental sera abondé en conséquence. Selon notre direction, les prévisions trimestrielles ont justement été prévues pour que la DGCP n'ait pas à traiter les dépassements budgétaires de " 100 départements " en fin d'année.

Pour l'année 2006, le **plafond d'emploi notifié au département en Equivalent Temps Plein Travaillé** (un agent à temps partiel 80 % y compte donc pour 0,874 ETPT) est de 871. Il intègre notamment les dates de

promotion connues. Ce suivi est actuellement effectué par la direction générale. Les derniers chiffres communiqués par celle-ci au titre du département sont, pour les 6 premiers mois, d'une moyenne de 855,67 ETPT, soit une différence de 15,33 avec le plafond notifié. La direction locale souligne que celui-ci tient compte du recrutement des auxiliaires, faible pendant les 6 premiers mois de l'année. Elle illustre son propos en indiquant deux chiffres : au 30 juin, 27 mois de crédits auxiliaires avaient été accordés contre 111 au 30 août.

A ce titre, 60 mois supplémentaires ont été demandés par le département et accordés par la DGCP, sans incidence sur la masse salariale et le plafond d'emploi notifiés. SUD a demandé pourquoi ce chiffre. Les représentants locaux de l'administration nous ont répondu qu'il s'agissait de prendre en compte les conséquences du vieillissement de la population des agents sans arrivée dans le

département ; elle a en particulier évoqué 24 Congés Longue Maladie.

Un point sur le budget de fonctionnement a également été établi au 31 août 2006. Des crédits supplémentaires ont été alloués, portant le budget départemental de 6.893.023 € à 7.508.867 €, pour des dépenses de **maintenance informatique**, le **programme immobilier** (notamment les déménagements en TG), les **frais de stage et de changement de résidence**, des **travaux de sécurité au D.I.** Le département a également perçue l'**intégralité du report de crédits 2005**. Au 31 août, le taux d'exécution budgétaire était de 55,15 % (57,85 % pour les **dépenses de fonctionnement**, 36,99 % pour les **dépenses d'équipement**). **Des abondements devront éventuellement être ou seront accordés** en matière de

fluide (étant donné la rigueur de l'hiver), d'affranchissement, de frais de poursuite (abondement d'ores et déjà demandé pour couvrir cette ligne à - 1500 €) et de " **sécurité fonctionnement** " (poste de dépense en hausse de plus de 66 %, en lien avec les nouvelles dispositions de la **Banque Postale**).

Au niveau des **postes comptables**, le taux global de disponibilité budgétaire est de 40 %. La situation de certains postes doit cependant être particulièrement suivie (**dotation énergie** calculée sur la base des anciens locaux à **Thionville Trois Frontières** et **Thionville Municipale**, évolution des dépenses de **consommables** et de **papier** suite à **changement d'imprimantes** à **Courcelles Chaussy** et à **Phalsbourg**).

INSTALLATION DU SERVICE DES DOMAINES :

Les surfaces nécessaires à l'installation du service des Domaines, transféré de la D.G.I. à la D.G.C.P., sont de 430 m² hors dégagements et sanitaires. Après prospectives, **en accord avec les représentants du service en question, une implantation au 2^{ème} étage de l'immeuble de bureaux "La Fayette" a été retenue.**

En réponse à une question de SUD, nous avons compris que le plateau, d'une surface utile de 490 m², comprendra également les locaux syndicaux dont le déménagement rue La Fayette est prévue en mars 2007, l'installation des Domaines pouvant elle-même être envisagée pour le 1^{er} trimestre 2007.

SUD a demandé à visiter les locaux avant que les agents des Domaines ne s'y installent, ce qu'a accepté la Direction.

SUD a également interrogé l'administration locale sur l'accompagnement, notamment en matière de formation, des agents du Trésor qui pourraient faire le choix de travailler aux Domaines. Il semble que l'ouverture de vacances d'emplois ne soient pas à l'ordre du jour pour l'instant même si un agent du Trésor postule déjà en Moselle pour ce nouveau service de la DGCP. La direction a répondu que les Domaines feront partie du nouveau cursus de formation des agents du Trésor.

En ce qui concerne les locaux syndicaux, nous avons demandé à ce que l'administration relaie efficacement l'information auprès des personnels et nous avons obtenu confirmation d'une accessibilité des locaux "à toute heure".

REINSTALLATION DE LA TRESORERIE DE LORQUIN :

Ce poste, que nous avons visité récemment, méritait amplement une réinstallation. SUD a suivi avec attention la progression des débats à ce sujet. Aujourd'hui, la situation est en voie d'être réglée. La commune de Lorquin vient de bénéficier d'une subvention pour le financement d'un projet de réinstallation de la trésorerie. Le conseil municipal a approuvé l'achat de l'immeuble domanial abritant la trésorerie et la mairie étudie deux options : l'extension des locaux actuels de la trésorerie ou la construction d'un bâtiment neuf. **Néanmoins, l'opération étant inscrite au programme immobilier 2008, SUD a demandé que des solutions provisoires soient trouvées tant, entre autres aspects, en matière d'encombrement des locaux que de mobilier. La direction nous a répondu que le nécessaire était en cours pour désengorger les bureaux et que le remplacement du vieux matériel informatique était prévu.**

REINSTALLATION DE LA TRESORERIE DE CREUTZWALD :

Le poste, aujourd'hui isolé dans une galerie commerciale, sera réinstallé au rez de chaussée d'un immeuble à rénover par un promoteur privé et situé dans une artère principale du centre ville. Inscrite au programme immobilier 2007, le déménagement du poste étant envisagé en juillet, l'opération prévoit une surface totale de 405 m² (soit un ratio moyen de 10 m² par agent), un accès aux handicapés et, en sous-sol, 78 m² de locaux pour les archives.



Lorquin extérieur et intérieur
Visite du 10 avril 2006

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'IMMEUBLE

SCHUMAN :

Les travaux consisteront pour l'essentiel en la réfection complète de la cour, la reprise d'éléments de couverture abîmés, le nettoyage des façades, le remplacement des menuiseries extérieures, la mise en sécurité incendie, la création d'un accès handicapés, le remplacement des faux plafonds, l'installation de l'eau chaude dans les sanitaires, la mise en conformité électrique et divers travaux de peinture. Le démarrage du chantier est envisagé pour début 2007.

TRAVAUX DE LA

TRESORERIE GENERALE :

Les travaux se poursuivent. Une installation provisoire du CFD est programmée au 2^{ème} étage De Curel de novembre 2006 à mai 2007. **La direction a adressé une note (n° 281/MAT du 17 août 2007), diffusée à l'ensemble des services de la TG, aux fins d'indiquer les périodes de déménagement de chaque service dans les prochains mois.**

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

En ce qui concerne **Sarreguemines Centre et Campagne** et **Sarreguemines Municipale**, après plusieurs mois de débats, ceux-ci ont enfin pu être approuvés à l'unanimité du CTPL, comme, par ailleurs, ceux de **Fénétrange sous réserve de l'approbation par les personnels de la demande par la direction d'ouverture au public le vendredi matin jusque 11h45 (au lieu de 11h30 – proposition du poste).**

Nouveaux horaires :

Sarreguemines Centre et Campagne :	- du lundi au vendredi :	8h30-11h30/13h00-16h00
Sarreguemines Municipale :	- du lundi au vendredi :	8h30-12h00/13h30-16h00
Fénétrange (sous réserve) :	- du lundi au jeudi :	8h30-12h00/13h00-16h15
	- vendredi :	8h30-11h45

A LA DEMANDE DE SUD TRESOR,

BILAN D'ETAPE DE L'EXPERIMENTATION DES COMPETENCES CROISEES :

Au contact des collègues

Entre le 10 avril et le 19 juin, la section départementale de SUD Trésor a visité les 18 trésoreries entrées dans l'expérimentation des compétences croisées dans notre département. Nous nous sommes appuyés sur ces tournées, et sur le témoignage d'une collègue désignée "experte" par notre syndicat pour cette réunion du CTPL, pour faire notre bilan d'étape de l'expérimentation voulue par les ministres. Cela tombait bien puisque le Trésorier Payeur Général a déclaré lors des débats qu'il fallait entendre au maximum les agents qui connaissent cette expérimentation.

Nous avons rappelé, à l'occasion de ce CTPL, que les **premières sessions de formation la semaine du 20 au 24 mars** avaient été organisées alors même que, lors d'une **réunion nationale entre administrations centrales et organisations syndicales concernées le 23 mars**, les représentants des administrations avaient été dans l'**incapacité de transmettre aux représentants syndicaux le guide de procédures et le module de formation** ! Nous avons également souligné que **la déclaration liminaire faite lors de cette réunion nationale par les syndicats SUD Trésor et SNUI, tous deux membres de la FDSU, remise lors de nos tournées de postes, avait, selon un avis largement répandu parmi les agents, soulevé les bonnes questions.**

Questions et inquiétudes

Quelles étaient ces questions et quels sont les problèmes que nous avons repéré à l'occasion de nos heures mensuelles d'information syndicale ? Quelles sont les préoccupations soulevées par nos collègues, notamment à travers le témoignage de notre "expert" ?

SUD a ainsi insisté sur le fait que tout avait débuté dans la plus grande confusion. Les contrôleurs de la Direction des Services Fiscaux de Moselle, chargés des formations de mars, n'ont été prévenus de leur rôle qu'une semaine au mieux, quelques jours au pire, avant les sessions qu'ils étaient appelés à animer. Ils/elles ont du monter de toutes pièces les dites formations. Nous avons également insisté sur le fait que ces formations laissaient peu de temps à la pratique sur lliad, cette application étant loin d'être toujours considérée conviviale par nos collègues (exemple : nécessité d'utiliser les touches F4, F10 ...). Nous avons souligné le fait que, dans le cas d'un petit poste de 2 agents polyvalents, celui-ci avait été obligé de fermer une semaine pour que nos collègues puissent suivre une formation (ce qui apparaît quelque peu cocasse - a-t-on fait valoir - par rapport aux discussions sur les horaires d'ouverture au public de certains postes ...). D'après l'**enquête post-formation**, l'administration nous a cependant indiqué que 80 % des collègues concernés s'étaient déclarés satisfaits par la formation, celle-ci nécessitant toutefois d'être complétée. **Nous avons demandé à être destinataires de la synthèse des résultats**, ce qui nous

a été promis. **Nous avons noté la diversité de durée des stages d'immersion, ce que n'a pas démenti l'administration locale arguant que la durée pouvait dépendre des facultés d'adaptation de nos collègues ... Nous avons alors soulevé un autre facteur qui nous semblait pouvoir jouer dans la durée de ces "immersions" : la disponibilité des agents comptenu du travail qui les attend par ailleurs dans leurs postes !**

Enfin, **dans le cadre de l'expérimentation elle-même, SUD a évoqué une série de problèmes récurrents :**

- **problème du temps disponible** (formation et accueil du public) – ainsi, à **Sierck**, poste frontalier avec le Luxembourg, 300 demandes (1/3 téléphoniques, 2/3 physiques, les remises de déclarations n'ayant pas été décomptées comme cela a pu être demandé ailleurs, à rapprocher des 3000 demandes recensées par notre direction sur l'ensemble des trésoreries concernées et censées intégrer également les remises de déclarations au guichet) ont bloqué pendant un mois l'activité recouvrement du poste et mobilisé un agent à temps complet. Si les contribuables sont parfois les mêmes que ceux des années précédentes, comme a pu le souligner l'administration lors de ce CTPL, l'expérimentation oblige à donner plus de renseignements ;
- **question des effectifs** liée au premier point ;
- **absence bien souvent d'un espace pour un box permettant un accueil confidentiel des contribuables ;**
- **les interrogations des agents du Trésor sur la politique de dégrèvements** étant donné les appréciations subjectives de leurs collègues des impôts d'un CDI à un autre, voire à l'intérieur même d'un CDI. A noter cependant que, de façon générale, face à l'expérimentation des compétences croisées, les inquiétudes des agents des trésoreries situées dans la même commune qu'un CDI sont un peu moins vives que celles de leurs collègues travaillant dans des postes éloignés de ces CDI. Pour le Trésorier Payeur Général, les compétences acquises par la DGCP en termes de dégrèvements, dans le cadre de cette réforme des compétences croisées, peuvent favoriser une meilleure homogénéisation de ceux-ci, en ce sens où les agents du Trésor ont besoin de règles nettes.

Nous avons également relevé le **décalage entre les formations et l'installation d'Iliad et l'habilitation sur ce logiciel**. Au delà, face au contribuable, les collègues ont également été confrontés à ce qu'ils pouvaient ou ne pouvaient pas faire.

Et demain ?

Cela pose la question de la prochaine **communication extérieure**. **SUD a souhaité connaître sa forme précise.**

Le Trésorier Payeur Général entend être précautionneux en la matière et bien préciser le périmètre géographique de l'expérimentation. Nous ne pouvons qu'espérer que ces précisions seront entendues puisque les compétences croisées, pour la Moselle comme pour les 11 autres départements expérimentateurs, débuteront "en réel" à la mi-octobre avec la campagne pour la TH pour laquelle le guide des procédures devait être présenté le 25 septembre.



Les 3 jours de formation suffiront-ils à nos collègues pour maîtriser Iliad dans ce cadre ? Là est toute la question même si ces 3 jours devront être obligatoirement complétés par un passage en CDI dont la durée n'est pas plus prédéterminée que pour la 1^{ère} "immersion" à la DSF, ainsi qu'il nous a été répondu.

A LA DEMANDE DE SUD TRESOR, BILAN D'ETAPE DU DEPLOIEMENT D'HELIOS :

Comme sur l'expérimentation des compétences croisées, nous avons voulu mettre à profit nos tournées de postes (4 trésoreries d'ores et déjà visitées dans ce cadre) pour débattre des conditions

de déploiement d'HELIOS. Depuis nos dernières tournées de postes, deux nouvelles trésoreries ont basculé sur la nouvelle application : Remilly et Boulay, et la Trésorerie de Metz Municipale s'appretait à le faire

en **septembre** au moment de notre réunion de CTPL. **Après le 4 octobre**, ce devrait être au tour de **Florange** dont SUD a rappelé que le poste était déjà concerné par l'expérimentation des compétences croisées ...

Le **calendrier 2007** pour la **Moselle**, s'il est tenu, devrait voir **10 à 12 nouvelles trésoreries** passer sur HELIOS : **Algrange** en février, **Sierck lès Bains** et **Thionville Municipale** en mars (également concernée par les compétences croisées), **Montigny Pays Messin** en mai, **Maizières les Metz** en juin, **Bitche** et **Rohrbach lès Bitche** en juillet, **Fénétrange** et peut-être **Phalsbourg** en septembre, **Freyming Merlebach** en octobre, **Ars sur Moselle** en novembre et peut-être **Creutzwald** en décembre.

Nous avons encouragé la direction locale dans le sens d'une grande prudence dans le calendrier de déploiement d'HELIOS. En effet, si, après une certaine expérience, le **traitement des opérations courantes** semble poser moins de problèmes (encore que, pour les **recettes**, les difficultés persistent, l'outil étant très lourd), dès qu'un **cas particulier** se présente, il y a **perte de temps** ! Il suffit d'évoquer la **procédure de signalement d'incident** pour en avoir une idée : les agents doivent appeler la plate-forme HELIOS qui leur communique un numéro d'incident. Dès lors, ils doivent adresser un courriel et la réponse est donnée ... aux tutrices ! La même lourdeur se constate lorsque les praticiens d'HELIOS sont obligés, pour **chaque opération**, de **saisir l'ensemble des informations** sans que certaines, communes à plusieurs opérations, puissent être

mémorisées. En outre, il n'y a pas toujours de réponse appropriée dans les **fiches techniques**. **SUD a également souligné les difficultés rencontrées avec l'informatique des ordinateurs** : si une disquette n'est pas prise en compte, aucun signalement ne se fait ... Pire, certaines communes ont eu comme réponse de leur prestataire informatique : "**HELIOS, connaît pas !**".

Quant à la **base école**, il apparaît manifestement qu'elle doit encore être améliorée ... et elle n'est pas toujours accessible lors des formations !

En ce qui concerne l'exploitation, SUD s'est inquiété de l'avenir des informaticiens du DI de Metz après le départ de 4 employés de la société ATOS pour le DI de Versailles. Le chef du centre informatique, après avoir précisé que la DGCP n'avait pas la responsabilité de la qualité de l'exploitation, a indiqué qu'il y avait un coup à maîtriser. Ainsi, depuis Versailles, les salariés d'ATOS continueront de faire de la **production nocturne à distance** pour le DI de Metz. Par ailleurs, la **base école** pourrait certes ne plus être sur Metz mais, là aussi, pourrait être gérée à distance.

Incontestablement, ni les services ni les personnels ne sont encore au bout du tunnel, un comble pour HELIOS, le soleil en grec !

POINTS DIVERS :

✓ **Dysfonctionnements de la pointeuse du bâtiment St Thiébault :**

SUD a interpellé l'administration sur un problème récurrent lié à la pointeuse de la partie administrative du bâtiment St Thiébault. En effet, plusieurs collègues sont dans l'incapacité de connaître leur situation au regard des horaires variables et sont obligés de téléphoner au service du personnel pour en prendre connaissance ou de perdre du temps à calculer ... leur temps de travail ... D'après les propos qui nous avaient déjà été tenus, c'est l'installation d'une nouvelle pointeuse côté DI qui est à l'origine de ses dysfonctionnements qui devraient se régler avec SEQUOIA ... on ne sait quand. Autre solution évoquée dans la réponse qui nous a été faite : supprimer la pointeuse qui pose problème. En tout état de cause, **cette situation ne peut plus perdurer : le problème est soulevé depuis avril !**

✓ **Femmes de ménage de la Trésorerie Générale : la vigilance s'impose !**

SUD est réintervenu sur le dossier des femmes de ménage de la Trésorerie Générale qui ont finalement signé leurs contrats de travail avec la société SIN&STES. **Nous avons dénoncé les méthodes d'entreprises qui utilisent le chantage au licenciement pour faire comprendre clairement à des salariés précaires où se trouve le pouvoir dans ces dites entreprises.** Leur contrat de travail mentionne désormais - et de nouveau comme dans les contrats de la société qui les employait avant celle qui fut mise en liquidation judiciaire en avril - le **chantier "Trésorerie Générale"**. Cependant, la société SIN&STES ayant par ailleurs des vues sur l'ensemble des chantiers du Trésor Public de Moselle dans le cadre de l'appel d'offre qui sera lancé par l'agence centrale d'achat pour le 1^{er} janvier, SUD a demandé que la direction locale réagisse rapidement si la société de nettoyage "**demandait**" à des femmes de ménage attachées au chantier de la Trésorerie Générale, et desquelles notre direction ne manifeste pas la volonté de se séparer, de partir sur d'autres chantiers du Trésor Public. Ce d'autant qu'une telle demande ne devrait intervenir normalement qu'à la condition d'une modification du contrat entre le Trésor Public et la société de nettoyage.

✓ Postes en intérim :

Le Trésorier Payeur Général a ouvert le débat avec les élus au sujet des quatre postes en intérim du département (Vigy et Sarralbe, et dans le Saulnois où il y a " 5 postes pour 30.000 habitants " : Vic sur Seille et Delme). Il ne faut pas compter sur lui " pour ne rien faire " même s'il n'entend pas engager de " bouleversement général ", s'en tenir à une " évolution raisonnable ". Il souhaite " être pédagogue avec les élus " et est conscient qu'" on ne peut pas ignorer complètement " le " signe de présence symbolique " du Trésor Public dans de telles zones géographiques. Il a annoncé qu'il examinerait toute la palette entre fusion et statu quo. Dossier à suivre de très près !

C.A.P. locales

Mardi 4 juillet 2006

A quand ma mutation ?

Malheureusement peu de choses à dire dans la mesure où ces CAP réunies pour examiner les mouvements de mutations au 1^{er} septembre 2006 n'ont permis qu'à très peu de nos collègues de voir leur demande prise en compte (6 sur 51 pour les catégories C et B). Là, comme sur beaucoup d'autres dossiers, **les suppressions d'emplois dans nos services ont un impact majeur : le service public est mis à mal en même temps que les perspectives en termes de mutations ou de carrières pour les agents.**

Dans un contexte très exceptionnel, en C.A.P. de catégorie B, l'élue SUD a été amenée à s'abstenir sur un dossier de non-titularisation. En effet, l'agent a manifesté par écrit sa volonté de réintégrer son corps d'origine : celui des agents de recouvrement. Rappelons que ce dossier doit ensuite être examiné par la C.A.P. centrale et que l'abstention en C.A.P. locale n'engage pas la C.A.P. centrale dans la mesure, en particulier, où de nouveaux éléments permettraient, notamment à la demande de l'agent, de revoir sa situation.

C.A.P. locales

Jeudi 21 septembre 2006

Notation : la grande illusion !

Les C.A.P. des catégories C et B, réunies le 21 septembre, avaient à examiner **15 recours en révisions de notation-évaluation en B et 3 en C.**

Nombre de dossiers stigmatisaient le + 0,01 (7 recours) et les conséquences de la notation sur le tableau d'avancement : c'est le cas de **cinq collègues contrôleurs de 1^{er} classe** qui, **n'ayant pas forcément envisagé de recours l'année dernière, se sont aperçus qu'un + 0,02 ou une note neutre les déclassait de fait dans le tableau d'avancement au grade de contrôleur principal et**

réclamaient en conséquence un + 0,06, suivi dans leur recours par leur notateur de 1^{er} degré.

En ce qui concerne **le + 0,01**, la fameuse note d'encouragement, **tout le monde aura bien compris qu'il s'agit d'un leurre tant deux + 0,01 successifs ne feront jamais un + 0,02**. Certains notateurs de 1^{er} degré avaient d'ailleurs accordé un + 0,02 ramené à + 0,01 par la direction locale. Ces notateurs et d'autres, limités par les contingents octroyés à leurs unités de travail, ont soutenu les recours de leurs agents. En quelque sorte, par le + 0,01, les concepteurs éclairés du nouveau système d'évaluation-notation entendent dire au noté : " je voudrais bien mais je peux point " ... faute de capital-mois suffisant et compte-tenu des quotas imposés.

L'administration, en véritable gérante d'épicerie distribuant des caramels à 1 centime en promettant un improbable malabar, espère-t-elle ainsi acheter la paix sociale à l'heure où aucune revalorisation significative du pouvoir d'achat et des carrières ne permet d'imaginer une amélioration des rémunérations des agents et où l'impact de la nouvelle évaluation-notation sur les tableaux d'avancement commence concrètement à être mesuré par nos collègues ? Quand l'Etat fait des " économies " à tout prix (reversées ailleurs) sur le dos de ses fonctionnaires comme au détriment des usagers du service public ! **(Résultats des courses sur les C.A.P. des C et des B : 6 " remontées " de notes (deux à + 0,06, deux à + 0.02, une à + 0,01, une à - 0.02) et une modification d'appréciation du notateur final.)**

A la date de la réception de décision de la CAP locale, si vous voulez poursuivre votre contestation – et nous vous y encourageons fortement pour démontrer les incohérences du système de notation-évaluation, vous disposez d'un délai de 2 mois pour présenter votre recours qui sera examiné par la Commission Administrative Paritaire Centrale compétente (n° 8 pour les contrôleurs, n° 9 pour les agents de recouvrement et agents administratifs). N'hésitez pas à contacter Patrice LAURRIN, notre secrétaire départemental, également élu en CAP centrale des agents de recouvrement et agents administratifs (☎ : 03.87.38.68.59. ou 06.81.19.69.29.).

Prochaines visites de trésoreries :

SUD Trésor Moselle visitera prochainement, selon le calendrier qui suit, les trésoreries indiquées ci-dessous :

Judi 5 octobre 2006

09h00 : Vigy

10h30 : Boulay

14h00 : Remilly

Mardi 24 octobre 2006

09h30 : Saint Avold

14h00 : Bitche

15h30 : Rohrbach lès Bitche

Mardi 14 novembre 2006

09h00 : Metz Ets Hospitaliers

10h30 : Metz Esplanade

SUD Trésor (membre de la Fédération Des Syndicats Unitaires du MINEFI et de l'Union Syndicale Solidaires)
Section de la Moselle

✉ : Trésorerie Générale de la Lorraine et de Moselle Case 46, 1 rue François de Curel, 57036 METZ Cedex
☎ : 03.87.38.68.59 ou 06.81.19.69.29. ☒ : Pour faxer, téléphoner préalablement

Adresses électroniques : sudtresor.057@cp.finances.gouv.fr et sud-tresor.moselle@orange.fr